

**Annabel ANDRE-LAURENT**  
**François-Eric CARBONNEL**  
Conseillers Régionaux

**Monsieur Manuel VALLS**  
Ministre de l'Intérieur

Place Beauvau  
75800 PARIS

*Nos réf. : AAL/FEC-BF 140114*

Annecy, le 14 janvier 2013

Monsieur le Ministre

Permettez-nous de réagir à votre volonté d'interdire les spectacles de Dieudonné M'bala M'bala.

En tant qu'élus et citoyens, nous pensons, tout comme vous, que la République, ses valeurs et ses principes doivent être défendus par l'Etat et ses plus hauts représentants.

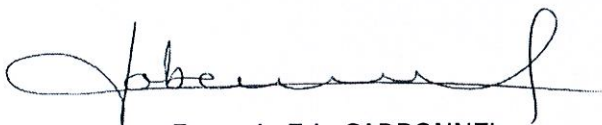
C'est tout particulièrement nécessaire actuellement, dans cette période où les fractures communautaristes s'accroissent et où notre jeunesse se trouve de plus en plus cruellement en manque de repères culturels et moraux.

Ainsi, dans la droite ligne de la démarche que vous venez d'initier à l'encontre de Dieudonné M'bala M'bala, nous souhaitons attirer votre attention sur les paroles de certains groupes de RAP qui profèrent, dans ce que certains appellent « des chansons », de véritables appels aux meurtres, à la violence, à la révolte contre notre société et ses représentants (forces de l'ordre, professeurs, politiques...) ou contre certaines catégories de la population par des propos racistes ou misogynes.

A l'instar de vos démarches récentes contre Dieudonné M'bala M'bala, nous vous demandons d'envisager une action similaire contre ces pseudos-artistes qui s'abritent commodément derrière la liberté d'expression.

Nombre de nos concitoyens ne supportent plus ces paroles intolérables qui divisent, opposent et stigmatisent et qui, si elles ne sont pas dénoncées et réprimées rapidement, pousseront tôt ou tard certains soit à l'abstention, soit à s'exprimer dans les urnes d'une façon que, comme vous, nous ne pouvons que regretter.

Vous remerciant de la bienveillante attention que vous voudrez bien porter à notre courrier, nous vous prions de croire, Monsieur le ministre, en l'expression de notre respectueuse considération.



François-Eric CARBONNEL  
Conseiller municipal de Sillingy



Annabel ANDRÉ-LAURENT  
Conseillère municipale d'Annecy

Téléphone : 04 26 73 40 00  
Télécopie : 04 26 73 42 18

Conseil régional Rhône-Alpes - 1, esplanade François Mitterrand - CS 20033 - 69269 Lyon Cedex 02  
[www.rhonealpes.fr](http://www.rhonealpes.fr)

*Pour venir à la Région, utilisons les transports en commun : Tramway 1 - Bus n° 63 - 8 - 91  
Cars du Rhône lignes 105 - 125 - 185 - Arrêt Montrochet / Hôtel de Région*